



Foyer Départemental de l'Enfance

Siège :
70 rue de la Motte
03000 MOULINS
☎ 04 70 46 23 14
Télécopie : 04 70 46 86 70

Antenne :
11 rue Maurice Chalus
03700 BELLERIVE SUR ALLIER

Service Galandou Diouf
Quartier Le Plessis
Bât M, Appart 293
Bât N, Appart 311
03400 YZEURE

Foyer Départemental de l'Enfance de l'Allier

AVIS DE RECRUTEMENT

Par concours sur titres d'un Psychologue de classe normale au Foyer Départemental de l'Enfance

Vu l'article 5 de la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 portant droits et obligations des fonctionnaires ;

Vu l'article 29 de la loi n° 86-33 du 9 janvier 1986 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique hospitalière ;

Vu le décret n° 2012-1154 du 15 octobre 2012 modifiant les conditions de publication des avis de concours de divers statuts particuliers de la fonction publique hospitalière ;

Vu la circulaire n° DGOS/RH3/RH4/DGCS/4B/2012/378 du 5 novembre 2012 relative à la généralisation de la procédure de publication simplifiée des avis de concours et examens professionnels de divers corps de la fonction publique hospitalière ;

Vu le décret n° 91-129 du 31 janvier 1991 modifié portant statut particulier des psychologues de la fonction publique hospitalière ;

Vu le décret n° 2019-1414 du 19 décembre 2019 relatif à la procédure de recrutement pour pourvoir les emplois permanents de la fonction publique ouverts aux agents contractuels, notamment l'article 2 alinéas I, II et III ;

Vu la publication de vacance d'un poste de psychologue de classe normale sur le site de l'ARS Auvergne en date du 29/10/2020 est infructueuse ;

Vu la publication de recrutement par concours sur titres d'un poste de psychologue de classe normale sur le site de l'ARS Auvergne en date du 08/01/2021 ;

Un poste est à pourvoir pour l'accès au premier grade des corps de catégorie A.

La date prévue du recrutement est prévue au 1^{er} mars 2021.

Le dossier de candidature doit comporter :

- Une lettre de candidature.
- Un curriculum vitae détaillé indiquant les emplois occupés, leur durée, les formations suivies
- Copie des diplômes.

Aucune condition d'âge n'est exigée.

Les candidats doivent adresser leur dossier de candidature par voie postale, dûment affranchi à l'adresse suivante :

M. le Directeur
Foyer Départemental de l'Enfance
70 rue de la Motte
03000 MOULINS

Au plus tard le 07/02/2021, le cachet de la poste faisant foi.

Le présent avis de recrutement est affiché, au moins un mois avant la date limite de dépôt des candidatures dans les locaux de l'établissement, sur tous les panneaux réservés à l'affichage administratif de l'établissement et sur le site internet de l'établissement.

Le présent avis est en outre publié dans le même délai sur le site de l'Agence Régionale de Santé, dans les locaux de la Préfecture de l'Allier, de la sous-préfecture de Vichy, de la sous-préfecture de Montluçon et de la Direction Départementale de la Cohésion Sociale et de la Protection des Populations de l'Allier.

L'examen des candidatures est confié à un jury, composé d'au moins quatre membres, dont un au moins appartient à un établissement mentionné à l'article 2 de la loi du 9 janvier 1986 susvisée, autre que celui dans lequel l'emploi est à pourvoir, et dont la composition respecte, dans toute la mesure du possible, la règle de parité entre les deux sexes.

Fait à Moulins,
Le 08/01/2021